

En février 2022, la ville a investi dans une balayeuse de voirie. Cet engin possède un réservoir d'eau de 180 litres. Ses fonctions sont diverses : balayage, désherbage et nettoyage. Mieux qu'un simple balayage, elle permet le nettoyage à l'eau sans poussières.

VILLE PROPRE :

le planning de passage de la balayeuse !

La balayeuse intervient dès 8h dans les quartiers de la ville, divisés en 9 zones, selon un planning défini, détaillé dans le plan ci-contre. Pendant les jours de passage, il est fortement recommandé de déplacer votre / vos véhicules afin de permettre un nettoyage optimal des voiries.

Les semaines paires

- Lundi : zone 1 + nettoyage après marché du dimanche et après mariage(s) du week-end
- Mardi : zone 2
- Mercredi : le matin, les écoles (cours et abords) ; puis la zone 3
- Jeudi : zone 4
- Vendredi : zone 5 (rues G. Pompidou et F. Mitterrand + rue Denis)

Les semaines impaires

- Lundi : zone 6 + nettoyage après marché du dimanche et après mariage(s) du week-end
- Mardi : zone 7
- Mercredi : le matin, les écoles (cours et abords) ; puis la zone 8
- Jeudi : zone 9
- Vendredi : journée dédiée à l'entretien de la machine, aux interventions pour les manifestations diverses et aux rattrapages éventuels.

